

COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL « Attestation des travaux sous charte » 3^{ème} réunion : 09/07/2014

Prochaine réunion du groupe : 18 septembre, 14h, à Béziers (Domaine de Bayssan, salle Cheminée)

Liste des participants :

<i>Nom</i>	<i>Organisme</i>
BENEDETTI Michel	Président de la Charte LR/ groupe EHTP
CANTAREL Laetitia	Charte Qualité LR
CLUZEL Philippe	AE RMC
DUPASQUIER Bruno	CG11
GALTIER Thierry	Azur Environnement
MEDJANI Marc	PMCA

La Charte remercie le l'Agence de l'eau de Montpellier pour nous avoir accueillis dans ses locaux.

Suite au Comité de suivi de la Charte qualité des réseaux d'assainissement du 11 mai 2012 le groupe « Attestation des travaux sous charte » a été créé dans le but de répondre aux besoins exprimés par les entreprises et de valoriser les acteurs qui s'engagent dans une démarche charte qualité.

Le 23 mai 2013, le Comité de Pilotage de la charte a également chargé ce groupe de travail de finaliser le document « étapes clefs d'un chantier sous charte » qui était en cours d'élaboration depuis les débuts de la charte au sein du COPIL.

Ce groupe reprend après une pause d'un an pendant laquelle un groupe sur les études préalables a pu travailler sur une fiche de caractérisation du sol et une fiche sur l'étude de l'habitat. Ces fiches étaient indispensables à la réalisation de la liste des étapes clefs d'une opération sous charte.

Les documents relatifs à ce groupe de travail seront disponibles sur le site de la Charte Qualité Languedoc Roussillon rubrique « groupes de travail »

<http://www.chartes-qualite-lr.org/>

A l'ordre du jour de cette réunion :

- > Terminer la fiche de caractérisation des sols
- > Terminer la fiche « étude de l'habitat »
- > Inclure ces éléments dans les étapes clefs d'une opération sous charte
- > Validation de « l'attestation »

Résumé de la réunion :

En fonction de l'ébauche réalisée lors des réunions précédentes (cf compte rendu du groupe sur les études préalables), une fiche de caractérisation a été présentée au groupe et modifiée en séance. Cette fiche modifiée sera disponible et envoyée au groupe avant la prochaine réunion.

Éléments de la fiche de caractérisation du sol réalisée lors du groupe « études préalables »

1. Nature des travaux :
 - Création de réseaux (nécessite une étude géotechnique selon la norme NF P 94-500)
 - Réhabilitation en lieu et place de l'existant
 - Sans tranchées
 - Avec tranchées ouvertes
2. Interventions antérieures sur les tranchées concernées :
 - date
 - type de remblais **existant**,
 - matériaux utilisés,
 - présence de nappe
 - présence de roche
 - nature du sol environnant
3. Historique des travaux divers dans la zone concernée par l'opération
4. Désordres constatés par l'exploitant
5. Date du Schéma Directeur
6. Quels sont les différents maîtres d'ouvrages et les gestionnaires de voiries dans l'emprise du projet ? Sont-ils tous associés à l'opération ?
7. Autres travaux programmés sur l'emprise de l'opération ?
8. Prévoyez-vous des sondages dans le cadre des travaux ?
9. **Prévoyez-vous une étude géotechnique ?**

Les points 3 à 7 étant des points généraux, non spécifique à la caractérisation du sol, ils seront mis en commun avec l'étude de l'habitat. Ils n'apparaîtront donc pas sur les fiches mais dans l'introduction des études préalables (points clefs d'une opération sous charte).

Pour la liste des points clefs d'une opération sous charte, Bruno DUPASQUIER propose le paragraphe suivant pour le levé topographique :

Cette étude indispensable doit permettre le levé topographique, selon qu'il s'agisse d'une création ou d'une réhabilitation de réseau, du terrain naturel, de la chaussée, des tampons, des boites de branchement, des fils d'eau,.... pour fixer les altimétries des canalisations et positionner correctement les regards et boites de branchements du projet.

Cette proposition est intégrée dans la liste des étapes clefs disponible sur le site internet.

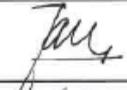
Ce groupe a d'abord été créé pour les réseaux d'assainissement. Une fois le document finalisé pour l'assainissement, le groupe réfléchira à l'intégration de l'eau potable.

Le groupe s'est interrogé sur l'utilité de faire une attestation commune avec la FNTP. En effet, il est intéressant de ne pas multiplier les attestations et d'avoir un document reconnu par une profession. Cependant, l'attestation FNTP ne sera pas aussi explicite sur la charte et ne listera pas tous les points clés.

Ce point sera débattu lors de la prochaine réunion.



3ème réunion groupe de travail "attestation des travaux sous charte"
09/07/14

Nom	Entreprise	Mail	Signature
DUPASQUIER	CG 11	bruno.dupasquier@cg11.fr	
GALTIER	AZUD environnement	aguenor.galtier@orange.fr	
CLUZEL	ASORAC	philippe.cluzel@asorac.fr	
BENEDETTI	Projet Chauli	-	
AEDJANI	PACA	m.medjani@paca-mediteranee.org	